

# TARIFS 2024 – 2025

## Collège St Joseph

<b>FRAIS SCOLAIRES</b> (Contribution mensuelle sur 11 mois)			
<b>Revenu fiscal de référence : Avis 2023 sur Revenus 2022</b>			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
< 24 000 €	24 0001 € – 36 000 €	36 001 € - 48 000 €	> 48 001 €
67,97 €	73,25€	78,44€	84,88 €

Les frais scolaires incluent la scolarité, les cotisations diocésaines, UGSEL, APEL et les frais administratifs

**Frais de dossier :** Pour toute nouvelle inscription, un forfait de 60 € sera facturé.

**Remise Famille uniquement sur la scolarité :**

- 10 % pour le 2<sup>ème</sup> enfant
- 75 % à partir du 3<sup>ème</sup> enfant

### Classes à Thème :

- Classe Art : participation supplémentaire de 100 € (Collège)
- Classe Montagne : participation supplémentaire de 250 € (Collège)
- Classe Sucré-Salé : participation supplémentaire de 100 € (niveau 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>)
- Classe Science et Nature : participation supplémentaire de 50 € (niveau 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>) + environ 300 € pour l'échange Sciences et Nature / Mer en 6<sup>ème</sup>.

### Lecture et TP :

- Forfait lecture : 26 €
- Cahier TP : de 20 € à 50 € selon la classe

<b>INTERNAT ET DEMI-PENSION</b> (Contribution mensuelle sur 11 mois)		
<b>Demi-pension 4 jours (LMJV)</b>	<b>Demi-pension 5 jours (LMMJV)</b>	<b>Internat</b>
82,23 €	103,55 €	271,82 €

### Demi-pension :

Une carte est distribuée à chaque élève, qu'il doit avoir tous les jours au repas du midi pour avoir accès au restaurant scolaire.

Un externe peut manger occasionnellement au restaurant scolaire. Le repas, à 7.90 €, sera débité sur le badge.

### Des arrhes seront prélevées le 01/09/2024 :

- 110 € pour les externes
- 200 € pour les demi-pensionnaires
- 460 € pour les internes